

ÉDUCATION. Faciliter l'accès à la vie active

Une formation Bac +1 lancée à Saint-Lô

C'EST une nouveauté de la rentrée scolaire : le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Normandie et l'académie de Normandie mettent en place de nouvelles formations labellisées « Bac +1 » dans quatre lycées de la région. L'une d'entre elles sera dispensée au lycée Curie-Corot de Saint-Lô. C'est le seul établissement manchois qui propose ce cursus.

« Cette formation supérieure de spécialisation labellisée par le ministère permet à tous les bacheliers, qu'ils soient à la recherche d'une nouvelle orientation ou d'une intégration professionnelle à l'issue de leur formation, d'obtenir des compétences complémentaires et qualifiantes en vue d'un métier identifié. » Elle est ouverte à tous les titulaires d'un baccalauréat qu'il soit général, professionnel ou technologique.

Nouveau format

Les trois formations mises en place à Caen, Rouen, Bayeux et Saint-Lô, autour des process industriels et du digital, visent l'employabilité sur le territoire normand. « Elles répondent aux besoins industriels, commente François Brière, directeur régional du Cnam. Elles proposent un format nouveau, sur 1 an, aux jeunes qui ont la volonté d'aller vers l'enseignement supérieur mais qui ne souhaitent pas aller vers un Bac +3. » Ce créneau donne accès à une insertion professionnelle directe mais laisse aussi la porte ouverte à une poursuite d'études dans le supérieur.

A Saint-Lô, la formation porte sur les processus industriels avec un volume horaire d'enseignement de 580 heures et de 400 heures en entreprise. Elle s'apparente à une formation en alternance. « Elle n'en a pas le statut, précise François Brière. Au Cnam, nous militons pour qu'elle devienne officiellement une formation en apprentissage. » Le diplôme obtenu à l'issue du parcours est délivré par le Cnam.

La formation est gratuite. Elle commencera après les vacances scolaires de la Toussaint. Les inscriptions se font actuellement par le biais de Parcoursup et à compter du 16 septembre directement auprès des lycées concernés et du Cnam Normandie.



Après les vacances de la Toussaint, le lycée Curie-Corot de Saint-Lô dispensera une formation qualifiante sur 1 an pour les bacheliers visant l'employabilité dans le secteur industriel.